

DOSSIER D'INSCRIPTION LYCÉE PROFESSIONNEL PARDAILHAN

Photo de
l'élève à
agrafer

ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020

RENSEIGNEMENTS

NOM : **Prénom :** **Sexe :**
 Né(e) le : à : Nationalité : Départ. ou Pays :
 Établissement fréquenté en 2018/2019..... **Classe**.....
 Adresse de l'établissement :

SCOLARITÉ 2019/2020

CLASSE : LANGUE(S) VIVANTE(S) :	SPÉCIALITÉ/OPTION :
SITUATION PARTICULIERE : FOYER EDUCATIF <input type="checkbox"/> ITEP <input type="checkbox"/> Ou FAMILLE Accueil <input type="checkbox"/> NOM ADRESSE Téléphone	Redoublant : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Régime : EXT <input type="checkbox"/> DP <input type="checkbox"/> INT <input type="checkbox"/> Inscription internat : L'inscription fera l'objet d'un dossier spécifique et ne sera confirmée aux familles que début juillet après examen des dossiers et en fonction des places vacantes.

SECTION EUROPEENNE ANGLAIS ou ESPAGNOL - Pour les **secondes BAC PRO « cuisine ou restaurant »** voir ④



Souhaitez-vous intégrer la section EUROPEENNE ?
 Oui, en Espagnol Oui, en Anglais

RESPONSABLE LEGAL 1 Père, Mère ou autre A PRECISER* joindre obligatoirement un relevé identité bancaire NOM-Prénom Né(e) le/...../..... à Lien de parenté (*voir codification au verso) Adresse complète : Accepte de communiquer mon adresse aux associations : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Tél Personnel : Portable : Courriel : Profession (voir ⑩ codifications emplois et professions): et Adresse Employeur : Tél Professionnel :	RESPONSABLE LEGAL 2 ou AUTRE RESPONSABLE Père, Mère ou autre A PRECISER* NOM-Prénom Né(e) le/...../..... à Lien de parenté (*voir codification au verso) Adresse complète : Tél Personnel : Portable : Courriel : Profession (voir ⑩ codifications emplois et professions) et Adresse Employeur : Tél Professionnel :
---	---

Si parents divorcés, à qui est-il confié ? au père, à la mère, conjointement (Fournir les justificatifs)	Adresse personnelle de l'élève (si différente du responsable) Portable de l'élève :
--	---

BOURSES Elève boursier : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> N° Allocataire CAF :	Nombre d'enfants scolarisés à la rentrée dans un Établissement public du 2^{ème} degré : Nom, Prénom, né le, Etab. Fréquenté, Régime, Boursier,
--	--

SIGNATURES OBLIGATOIRES Fait à Le 201 le père ou tuteur, la mère ou tutrice, l'élève	Adhésion à la MAISON DES LYCÉENS (MDL) : voir ⑤ J'ai pris connaissance des conditions d'adhésion en page 3 de ce document et : <input type="checkbox"/> Je souhaite adhérer à la MDL <input type="checkbox"/> Je ne souhaite pas adhérer à la MDL
---	---



ENVOIS DES BULLETINS / CORRESPONDANCE aux FAMILLES/ DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Dans un souci de réduire les envois papier pour toutes les démarches administratives liées directement à la pédagogie des Lycéens, nous utilisons majoritairement les communications numériques. Par exemple, les bulletins scolaires seront dorénavant envoyés par mail à tous les parents. Afin d'optimiser ce service, merci de renseigner très lisiblement vos adresses mail ci-dessous. Merci de votre compréhension.

Adresse Mail responsable 1 >

Adresse Mail responsable 2 >

① REGLEMENT INTERIEUR

L'inscription au lycée Pardailhan implique automatiquement l'adhésion au règlement intérieur de l'établissement.

Il doit être connu par l'ensemble des membres de la communauté éducative. Ce dernier, ainsi que ses annexes et les chartes (informatique, E3D, section hôtelière, tertiaire...) sont consultables sur le site internet du lycée (ENT).

Il sera donné aux élèves à la rentrée scolaire et sera détaillé et expliqué par le professeur principal.

② PIECES A JOINDRE AVEC CE DOSSIER LORS DE L'INSCRIPTION

- ✓ Le présent dossier (feuille A3) complété en totalité et signé ;
- ✓ Photocopie d'une pièce d'identité de l'élève en cours de validité ;
- ✓ 1 relevé d'identité Bancaire ou Postal (RIB ou RIP) au nom du responsable financier ;
- ✓ **EXEAT** (certificat de fin de scolarité délivré par l'établissement d'origine)
- ✓ 1 attestation d'assurance en responsabilité civile ;
- ✓ 1 photo récente agrafée sur ce dossier (en haut à droite de la première page) ;
- ✓ **Copie DNB pour les entrants en 2de et copie Journée Appel Défense (JAD) ou Recensement**
- ✓ **Copie ASSR2 – et copie PSC1 (pour les élèves l'ayant passé au collège)**
- ✓ La fiche infirmerie, jointe à ce dossier, complétée et signée.
- ✓ 1 chèque de 10 euros d'adhésion à la MDL (voir encadré ⑤) ; facultatif).

③ RENTREE SCOLAIRE 2019

- **Le lundi 02 septembre 2019** pour les élèves de 1^{ère} année CAP et 2^{nde} BAC PRO à 08.00 (internes) et 09.15 (tous) → début des cours le mardi 04/09 à 08.00 suivant l'EDT provisoire ;
- **Le mardi 03 septembre 2019** pour les élèves de 1^{ère} BAC PRO, T CAP & TPRO, MC à 08.00 (internes) et 09.00 (tous) → début des cours à 10.00 suivant l'EDT provisoire.

Plus de détails seront diffusés sur le site internet des Lycées Pardailhan la semaine avant la rentrée scolaire (page d'accueil).

④ SECTION EUROPÉENNE ANGLAIS ou ESPAGNOL

Nous proposons deux SECTIONS EURO "ANGLAIS" et "ESPAGNOL" à la rentrée 2019 pour les élèves de seconde bac professionnel Hôtellerie-Restaurant, options cuisine ou restaurant **qui en feront la demande lors de l'inscription.**



S'inscrivant toujours plus dans l'ouverture Européenne, le Lycée Professionnel Pardailhan voit son offre de formation s'enrichir de cette entité qui se traduira concrètement par 1 heure de plus avec l'enseignant de langue vivante "anglais" ou "espagnol" et 1 heure de plus en DNL (discipline non linguistique) avec un enseignant de la section hôtelière habilité par le rectorat. Voir www.education.gouv.fr/cid2497/les-sections-europeennes-et-de-langues-orientales.html

Prévue pour **12 élèves en "anglais" et 12 en "espagnol"**, cette ouverture va permettre un renforcement linguistique pour encore toujours mieux préparer nos élèves à leur stage à l'étranger avec "ERASMUS +", leur éventuelle poursuite d'études en BTS ou leur insertion professionnelle à l'issue du bac pro.

L'inscription en Seconde vaut pour les 3 années de scolarité de l'élève.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au sujet de ces deux sections.

⑤ MAISON DES LYCEENS (Association lycéenne)

► **Qu'est ce que c'est ?** La maison des lycéens (MDL) est un foyer socio-éducatif organisé, animé et géré par des élèves, avec l'aide d'adultes.

► **Dans quel cadre ?** L'endroit de la vie lycéenne, la cafétéria, rénovée récemment par des élèves adhérents de la MDL, en association avec des partenaires locaux. Elle est entièrement gérée et financée par la MDL.

► **A quoi ça sert ?**

- Développer la vie de l'établissement ;
- Promouvoir le sens des responsabilités et la vie civique ;
- Valoriser l'initiative et l'esprit d'entreprise ;
- S'exprimer avec tous les moyens mis à disposition.
- Participer activement au fonctionnement de la cafétéria

C'est aussi bénéficier de tarifs réduits par élèves :

- « lycéens au cinéma » 3 films dans l'année : 3 euros par adhérent
- « voyages scolaire » -10 % du prix par adhérent et par voyage
- « activités culturelles » 3 euros par adhérent et par sortie

En bref, être membre de la MDL, c'est participer à la vie (extra)scolaire du lycée par la mise en place de projets et l'organisation d'événements. C'est avoir un prix préférentiel pour toutes ces activités... Etre membre de la MDL, c'est être actif dans la construction de son avenir !

Texte rédigé par des élèves de la MDL

Le montant de la cotisation pour l'année scolaire 2019-2020 est de 10 euros. (Paiement en espèce ou par chèque à l'ordre de la « maison des lycéens ». **Merci d'indiquer votre adhésion ou votre non adhésion dans la partie prévue à cet effet sur la première page du dossier d'inscription**)



⑥ CARTE JEUNE MIDI-PYRENEES

De nombreux avantages sont offerts aux lycéens avec la Carte Jeune Région.

Chaque jeune doit la posséder dès son entrée au lycée.

Elle permet, entre autres, d'obtenir le prêt gratuit des manuels scolaires.

Consultez le site « <https://urlz.fr/9UwB> » ou flashez le QR-Code ci-contre :



⑦ LIVRES SCOLAIRES et ÉQUIPEMENTS PROFESSIONNELS

Les élèves doivent se présenter en cours, dès les premiers jours de la rentrée, avec les manuels scolaires.

Depuis la rentrée scolaire 2017, la Région assure le prêt des manuels scolaires qui sont restitués chaque fin d'année. Les élèves retireront leurs manuels avec leur carte jeune région (selon planning spécifique communiqué, sur l'ENT, en période de rentrée).

Pour les équipements professionnels, la région fournit également l'intégralité des trousseaux professionnels en hôtellerie et en ASSP selon un planning de remise dès la rentrée.



⑧ COMMUNICATION DANS L'ETABLISSEMENT

Les lycéens ne disposent plus de carnets de correspondance. L'ENT (Environnement Numérique de Travail) permet d'échanger, via la messagerie ENT, avec tous les membres de la communauté éducative.

Il appartient aux élèves et familles de consulter régulièrement la messagerie ENT. Il est tout à fait possible de configurer la messagerie ENT pour qu'une notification parvienne immédiatement sur une messagerie personnelle afin d'être informé de l'arrivée d'un nouveau message. Un code d'accès sera communiqué, à tous les élèves et parents, au début de l'année scolaire.

SITE INTERNET DU LYCÉE (ENT) :

<http://pardailhan.entmp.fr>

Accès direct en flashant le QR-Code ►



COORDONNÉES DU LYCÉE :

Lycées Pardailhan

Chemin de baron – BP 20376 – 32008 AUCH CEDEX

➤ Tel : 05.62.61.42.50

➤ Fax : 05.62.61.42.51

➤ Mail: 0320002D@ac-toulouse.fr

➤ Comptes twitter et FaceBook



